

14.07.2016 - 10:30 Uhr

www.card-security.ch : une nouvelle vague de skimming enregistrée sur les automates suisses

Zurich (ots) -

Depuis le début de l'année, une nouvelle vague de skimming a été enregistrée en Suisse. Les distributeurs automatiques de carburant et de titres de transport sont les principaux visés, ainsi que, dans une moindre mesure, les bancomats. Les escrocs installent un dispositif spécial à l'intérieur ou à l'extérieur du distributeur qui copie les données de la carte bancaire, de débit ou de crédit contenues sur la bande magnétique et intercepte le NIP. C'est pourquoi, par mesure de précaution, près de 2200 cartes ont été bloquées par les établissements financiers au cours du premier semestre 2016.

Une recrudescence des cas de skimming a été observée en Suisse au cours du premier semestre 2016. 35 cas ont été enregistrés depuis janvier, soit quatre fois plus qu'en 2015 (2015 : 8 cas). Par mesure de précaution, les établissements financiers ont bloqué près de 2200 cartes (2015 : 1100 cartes) depuis le début de l'année.

Le skimming consiste à installer un dispositif spécial à l'intérieur ou à l'extérieur du distributeur qui copie les données de la carte bancaire, de débit ou de crédit contenues sur la bande magnétique et intercepte le NIP (à l'aide d'une caméra, par exemple). Depuis plusieurs années, la police et les établissements financiers luttent activement contre ce type de fraude à la carte bancaire. Des progrès technologiques considérables ont déjà été réalisés. Malgré cela, les escrocs parviennent régulièrement à installer de nouveaux dispositifs, plus récents et plus discrets, et ainsi à intercepter les données de leurs victimes pour faire ensuite main basse sur leur argent. A l'heure actuelle, le skimming vise surtout les distributeurs automatiques de carburant et de titres de transport. « Le nombre de cas de skimming en Suisse avait fortement diminué ces dernières années », commente Rolf Nägeli, chef du commissariat prévention de la police municipale de Zurich. « Les établissements financiers ont apporté d'énormes améliorations à leurs distributeurs, de sorte qu'il devient de plus en plus difficile pour les escrocs de les pirater. Les distributeurs automatiques de carburant et de titres de transport sont encore un peu à la traîne dans ce domaine », explique Rolf Nägeli. La recrudescence des cas de skimming touche principalement ce type de machines.

Conseils pour protéger sa carte

De simples mesures de précautions permettent de se protéger contre les retraits frauduleux. Selon Rolf Nägeli, les titulaires de cartes doivent absolument prendre conscience des risques liés à l'usage de la carte et en assumer la responsabilité.

Voici quelques conseils de sécurité pour éviter un usage frauduleux de la carte :

- Composer toujours son code NIP à l'abri des regards. Veiller au respect de sa vie privée en ne laissant personne regarder par-dessus ses épaules pendant toute la durée de l'opération.
- Si la carte est immédiatement avalée par le bancomat, faire tout de suite opposition et informer son établissement financier.
- Bien observer le distributeur avant tout retrait. Si quelque chose paraît suspect (un dispositif qui semble bancal, par exemple), ne pas utiliser l'automate et avertir immédiatement l'établissement financier.
- Vérifier régulièrement ses relevés de compte et informer immédiatement son établissement financier en cas d'irrégularités.
- Utiliser les réglages géographiques.

Protection grâce aux réglages géographiques

En Suisse et dans l'espace européen, aucun retrait d'espèces ne peut être effectué sans carte à puce inviolable. Les escrocs retirent généralement l'argent d'une carte piratée hors d'Europe. Les paramètres géographiques varient d'un établissement financier à l'autre. Certains opérateurs procèdent automatiquement aux réglages, tandis que chez d'autres, une demande doit être faite. La sélection de pays n'est pas toujours la même non plus. Il est donc recommandé de vérifier directement les options possibles auprès de son établissement financier. Avant chaque voyage en dehors de l'Europe, il faut vérifier si la carte est utilisable à destination et s'il y a un plafond de retrait propre au pays.

Pour en savoir plus : www.card-security.ch

Contact:

PSC - Prévention Suisse de la Criminalité

Rolf Nägeli
Police municipale de Zurich

Commissariat Prévention
Grüngasse 19
8004 Zurich

Numéro direct 044 411 74 50
www.stadtpolizei.ch
rolf.naegeli@zuerich.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100011391/100790680> abgerufen werden.